

Pour la ministre : les vrais problèmes, c'est aux établissements de les résoudre !

Le SNESUP-FSU, représenté par son secrétaire général Stéphane Tassel, accompagné de Noël Bernard et Marc Champesme, secrétaires nationaux, a été reçu par Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le 16 juillet, en présence de Dominique Marchand, Thierry Coulhon et de Carole Moinard.

La délégation est revenue sur le mouvement exceptionnel qui a traversé la totalité des universités ces derniers mois, porté par une communauté universitaire et scientifique, confiante dans la justesse de ses revendications pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour la société. Comme le SNESUP l'a rappelé : ce mouvement n'est pas éteint et la colère et la détermination des universitaires restent entières.

Comités de sélection et précarité : de simples bilans en perspective...

Nous dénonçons les conditions dans lesquelles se déroule la campagne de recrutement par les comités de sélection et nous réclamons un bilan. Le ministère nous apprend alors qu'il a missionné, il y a une quinzaine de jours, le comité de suivi de la LRU pour faire un tel bilan ! Quand et à qui sera-t-il remis ?

Devant les conséquences nocives en termes de précarité du passage aux Responsabilités et Compétences Élargies, nous avons demandé au ministère qu'il rappelle aux universités qu'un bilan social doit être transmis pour avis au CTP chaque année et qu'il doit être rendu public. La ministre s'y est engagée.

Pas de collectif budgétaire de rentrée !

Qu'il s'agisse de la mise en œuvre, dès septembre, des nouveaux textes statutaires et plus particulièrement de l'égalité de traitement TP=TD, mais aussi de la reconnaissance des tâches au sujet de laquelle le référentiel national éponyme ne répond pas à nos attentes, aucune mesure budgétaire d'urgence n'est prévue. La ministre renvoie le problème aux établissements et aux enseignements non faits pendant le mouvement. Seule une maigre augmentation de 10 % de l'enveloppe des primes est envisagée au budget 2010.

La définition de la ministre du référentiel national est éloquente : il s'agit « d'équivalence pour recombinaison des services » ... la vigilance contre la modulation des services reste plus que jamais de mise !

Prétextant de ses propres insuffisances budgétaires, le ministère refuse catégoriquement d'étendre TP=TD aux heures complémentaires, tout comme d'appliquer cette égalité ainsi que l'équivalence des tâches aux autres enseignants (second degré, ATER, contractuels...).

Rappelons que le SNESUP s'oppose à la modulation des services et exige que les services ne dépassent pas 192 h équivalent TD pour les enseignants-chercheurs et 384 h pour les enseignants de second degré et contractuels. Le SNESUP appelle au refus des heures complémentaires dès la rentrée.

Aucun fléchage des moyens, tant en IUT qu'en IUFM

Alors que la ministre n'aborde la question de la formation des enseignants par les masters « enseignement » que du seul point de vue très réducteur de la préparation aux concours, rien n'est envisagé pour garantir l'existence et le rôle des IUFM dans la formation des enseignants, notamment par l'attribution des moyens nécessaires pour remplir leurs missions. Tout est renvoyé à la responsabilité des établissements dits « autonomes ». Qu'il s'agisse des IUFM ou des IUT, la question du fléchage des moyens est totalement sacrifiée sur l'autel de l'autonomie. « Au mieux, il peut y avoir un contrat d'objectifs et de moyens » nous dit la ministre. In fine, les taux de réussite aux concours ou d'insertion professionnelle seront les critères ultimes pour réguler la qualité de la formation !

Inversions de carrières : impossible selon le ministère ...

Alors même que nous semblons partager avec le ministère la définition d'une « inversion de carrière », la ministre considère ces situations comme impossibles. Devant les nombreux cas concrets que nous lui présentons, le ministère consent finalement à la tenue d'une réunion spécifique en septembre sur cette question.

Faute de vraies réponses... la rentrée sera sous haute tension !

Rencontre avec l'UNEF

Une rencontre (Stéphane Tassel, Noël Bernard) avec l'UNEF (J. B. Prévost, Th. Le Cras) a eu lieu jeudi 16 juillet au matin. Elle a permis d'avoir un échange sur la situation universitaire. Chacun a précisé sa vision des conséquences des décisions ministérielles pour les personnels et les étudiants. Une rencontre spécifique sur la formation des enseignants aura lieu à la rentrée.

Rencontre avec le SNCS

Une rencontre entre les bureaux nationaux du SNESUP et du SNCS a eu lieu vendredi 10 juillet pour faire le bilan de l'année écoulée et préparer la rentrée. La poursuite du travail en commun se concrétisera avec l'invitation aux élus SNCS à participer au stage de formation dans les CA, CS, CTP, ... organisé par le SNESUP le 24 septembre. Elle se poursuivra aussi avec la publication commune qu'est la VRS, pour laquelle il faut renforcer l'équipe de rédaction.

La rentrée demandera d'être présents sur tous les fronts, tant au niveau local que national.

Nous restons vigilant.e.s pendant l'été. Bonnes vacances à tous.